

On a répété maintes et maintes fois qu'il ne faut, en aucune façon, s'écarter du principe selon lequel l'établissement des programmes incombe au Gouvernement. Jamais, que je me souviene, un député n'a donné à penser que nous cherchions à nous immiscer dans ce domaine. Notre assertion, c'est que le Gouvernement arrête des programmes et que ces programmes amènent la présentation de prévisions budgétaires. Quand ces prévisions nous sont soumises, nous devons, tout comme cela se pratique à Westminster, reconnaître les programmes qu'elles supposent, étudier les prévisions et, à titre de représentants de la population du Canada à la Chambre des communes, voir, par l'entremise de ce comité, s'il ne serait pas possible d'épargner quelques dépenses au contribuable qui n'en peut plus.

N'oublions pas qu'il s'agit ici de près de la moitié de toutes les dépenses de l'année qui vient. Le total des crédits dont nous sommes saisis s'établit à 4,335 millions. Sur ce chiffre, 2,100 millions sont destinés à la défense nationale. C'est dire que nous ne saurions trouver de meilleure occasion de rendre service au contribuable. Si le ministre se rend à cette proposition,—et alors, j'en suis sûr, le premier ministre souscrira à sa décision,— nous constaterons, quand les crédits seront renvoyés à la Chambre, que nous nous sommes épargné une longue et peu satisfaisante discussion, que le travail de base a été accompli, que des propositions vraiment utiles ont été adoptées, souvent à l'unanimité, par le comité. Nous aurons alors beaucoup fait tant pour ce qui est de l'efficacité de notre défense que pour les économies auxquelles nous tenons tous.

En terminant, je tiens à faire ressortir qu'il ne s'agit pas d'une discussion théorique. Il ne s'agit pas simplement de savoir si on s'en tient aux manuels. Il ne s'agit pas simplement de savoir s'il y a un nombre d'hommes suffisant à l'instruction dans les camps au pays. Il s'agit de la défense, de notre survie même. Et, s'il est un sujet qui mérite bien que tous les députés y consacrent leurs pensées, tous leurs efforts, leur énergie et leur habileté, c'est bien le sujet qui comporte la dépense de la moitié des sommes perçues en impôts, ce sujet dont dépendent la paix, la sécurité et l'avenir de nos enfants.

**M. E. G. Hansell (MacLeod):** Monsieur l'Orateur, je me proposais de prendre part au débat plus tôt que je ne le fais. Je croyais que le chef de l'opposition (M. Drew) parlerait immédiatement avant le ministre qui, lui, mettrait fin au débat. Toutefois, peu avant six heures, jetant un regard circulaire, j'attendais qu'un des députés inscrits prenne

la parole lorsque j'ai constaté que le chef de l'opposition avait commencé son discours. Je n'ai donc pas voulu l'interrompre.

Je ne me propose pas de prolonger inutilement le débat mais j'aimerais formuler une ou deux observations avant que le ministre prenne la parole. Une impression s'est dégagée du discours d'hier du ministre que je n'ai pas particulièrement goûtée. Il a commencé par faire la louange de l'OTAN, ce à quoi je ne m'oppose pas spécialement. Nous sommes tous convenus d'appuyer cette organisation. Nous estimons tous qu'elle le mérite. Nous croyons tous qu'il nous est plus facile d'assurer notre défense si nous agissons de concert avec d'autres nations. Le ministre a ensuite exposé des vues qui, je le crains, commencent à déformer la tournure d'esprit de nos gens. Elles consistent à placer ces organisations internationales au-dessus de la fidélité que nous devons à notre propre pays.

C'est là une attitude que je déplore profondément. C'est là ce que j'appelle le point de vue internationaliste, qui attache ordinairement la plus grande importance à des questions comme celle de la communauté des nations. C'est de cette façon qu'en réalité on nous prépare graduellement à abandonner nos droits en faveur de quelque autorité internationale.

J'ai souvent entendu dire que le mot patriotisme devrait être rayé de notre vocabulaire, que le patriotisme est une chose déplorable. Ce n'est pas mon avis. La fidélité à la patrie aimée n'est pas une chose du passé. Je rappelle à la Chambre qu'il suffit de consulter l'histoire pour constater que tous les hommes qui ont fait leur marque, tous ceux qui ont façonné l'histoire, étaient des patriotes.

Je n'ai aucun respect pour celui, d'où qu'il vienne, qui n'est pas fier de son pays. Mais la tendance moderne est au dénigrement du patriotisme en faveur d'un concept international auquel il faudrait sacrifier tout ce que nous avons. Je ne rejette pas entièrement la coopération internationale. J'estime que toutes les nations pacifiques doivent collaborer. Mais j'ai toujours dit et je répète que je m'oppose à un gouvernement mondial parce qu'un principe fondamental est en jeu. On peut compter qu'au moins une faible voix, la mienne, s'élèvera contre tout ce qui tend à l'établissement d'un gouvernement universel.

J'aimerais fournir d'autres preuves de l'existence de cette mentalité. Ce n'est pas d'hier, mais depuis des années que je remarque des réclames comme celles-ci: engagez-vous dans l'armée et parcourez le monde; engagez-vous dans l'armée et faites-y carrière;